

Mal voir et ne pas le savoir : comment évaluer et prendre en charge les troubles neurovisuels chez l'enfant

20/10/2025 à 21/10/2025 à CHALONS EN CHAMPAGNE

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Durée : 2 jour(s) (14,00 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier l'origine centrale et/ou périphérique d'un trouble de la vision
- Evaluation des fonctions neurovisuelles essentielles : champ visuel, représentation
- spatiale et reconnaissance visuelle
- Placer la sémiologie de troubles neurovisuels dans les Troubles du NeuroDéveloppement
- Rédiger le compte-rendu d'une évaluation neurovisuelle
- Programmer des objectifs d'éducation neurovisuelle
- Mettre en oeuvre une stratégie de rééducation neurovisuelle

CONTEXTE :

La Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement souligne l'importance de confirmer rapidement les premiers signaux d'alerte du TSA de façon à mettre en place des interventions précoces et adaptées. Ce principe vaut pour l'ensemble de la vie : l'évolution des troubles associés, leurs apparitions ou possibilités de détection à certains âges – enfant, adolescent et adulte – nécessitent une adaptation accrue des services dans le repérage, le diagnostic et les interventions. Associé à cela, les délais d'attente avant d'accéder à une évaluation diagnostique dans un Centre Ressources Autisme sont conséquents. Au 2e trimestre 2019, la Délégation Interministérielle à l'Autisme au sein des TND a fait appel à la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) pour travailler à l'identification des leviers d'action permettant de réduire les délais d'accès à un diagnostic et poser les bases d'un parcours plus fluide pour les usagers. Parmi les axes d'interventions retenus, ont été ciblés l'organisation de formations des acteurs de 2e ligne à la démarche diagnostique des TSA au sein des TND et aux outils cliniques recommandés par la HAS pour le diagnostic d'autisme.

PROGRAMME :

JOURNEE 1 : développement visuel

- Que sont les troubles neurovisuels ?

PUBLIC :

Professionnels de la petite enfance, professionnels des établissements sanitaires ou médico-sociaux et professions libérales qui peuvent être impliqués dans le repérage et dans la réalisation de bilans diagnostiques et/ou fonctionnels

- *médecin généraliste, médecin spécialisé, orthoptiste, psychologue/neuropsychologue, psychomotricien, ergothérapeute, éducateur.*

PREREQUIS :

Être acteur de 2e ligne dans le repérage des signes de l'autisme et dans la réalisation de bilans diagnostiques.*



Formation à destination des acteurs de 1ère et 2ème ligne

- Une réponse recommandative : HAS TND, 2020
- Une représentation conceptuelle, avec les fonctions exécutives un autre exemple de

sous ensemble des grands ensembles des TND

- Pour bien se repérer dans les concepts et les outils : place de la neurovision dans la sensorialité
- Théorie de l'intégration sensorielle, développement sensori-moteur André Bullinger ;
- Agir et percevoir, une notion au centre de l'évaluation de l'enfant
- Exemple de la Négligence Spatiale Unilatérale chez l'enfant plus motrice que perceptive
- Comportement spontané et contrôlé : exemple des praxies oculo-motrices
- Distinction automatico-volontaire
- Lexique et neuroanatomie de la vision : périphérique / central : accommodation,

saccades, ...

- Développement visuel (suite)
- Parallèle entre développement des fonctions visuelles et des habiletés communicationnelles chez le jeune enfant. Que se passe-t-il quand la qualité visuelle est faible depuis toujours ?
- Percevoir pour prédire : lien entre trouble de la perception visuelle et le besoin de répétition ? liens entre trouble de la vision et troubles du comportement ;

Voir mal c'est avoir des difficultés pour apprendre. Que nous apprend la littérature expérimentale ?

- - TD comportements évocateurs, qu'est ce qui est spécifique d'un pb visuel ?

JOURNEE 2 : Evaluation des fonctions visuelles chez l'enfant (vidéos cliniques et ateliers de manipulation du matériel)

- Ophtalmologiste, orthoptiste, psychomotricité, ergothérapeute, psychologue, éducateur place et rôle de chacun dans l'évaluation de la vision ;
- Où et quand placer une évaluation neurovisuelle ?
- Préoccupation 1 : image nette et stable (bilan sensoriel de l'orthoptiste)
- Préoccupation 2 : orientation volontaire du regard (bilan optomoteur de l'orthoptiste)
- Préoccupation 3 : est-ce que la vision joue son rôle dans l'élaboration du geste localisation visuelle du geste, endurance de la vision (bilan fonctionnel)
- Préoccupation 4 : est-ce que le patient reconnaît ce qu'il voit ? (bilan fonctionnel)
- Préoccupation 5 : est-ce que la vision soutient la communication (bilan fonctionnel)
- Présentation de 3 outils standardisés : Batterie BAJE-EVA-EVA GE, Images du FiBuLiGo et K.O.P.V, MVPT-4, adaptation Polyhandicap
- Compte-rendu et prise en charge
- Modèle de compte-rendu de l'évaluation neurovisuelle
- Interprétation des résultats au regard de l'évaluation du fonctionnement global du patient
 - Quel niveau de preuve d'efficacité des prises en charges neurovisuelles est établi ?
 - Développement du champ visuel

Formation à destination des **acteurs de 1ère et 2ème ligne**

- Développement des habiletés spatiales
- Développement de l'arthrocinétique pour apprendre à reconnaître ce que l'on voit

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les moyens pédagogiques et d'encadrement mis à disposition lors des séances de formation sont les suivants :

- En classe virtuelle, un système de « chat » permet l'interaction entre les stagiaires et l'intervenant (caméra, micro)
- Chaque séance s'articule autour d'un ou plusieurs cas cliniques qui sont mis en lien avec les principales connaissances théoriques, en projection vidéo sur écran,
- Présentations de type Powerpoint intégrant les savoirs théoriques requis et les éléments visuels nécessaires (documents audio, schémas, images, vidéos, photos),
- Paperboard, vidéoprojecteur,
- L'ensemble des cours est transmis aux participants au terme de la formation, et de nombreux documents annexes sont également distribués au cours de chaque formation,
- Pour les sessions de formation aux outils, un temps important est consacré à la présentation et manipulation de l'outil concerné. L'interprétation des résultats psychométriques est approfondie. Un corpus de compte-rendu écrits conçus pour la formation est présenté et remis aux participants.
- Quelques jours avant la formation, chaque stagiaire est amené à remplir un questionnaire de positionnement

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription en ligne

<https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/>

Inscription obligatoire. Nombre de places limité à 20 participants. En cas de forte affluence, le CRA pourra être amené à limiter le nombre d'inscrits à deux professionnels par structure.

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations CRA : ☎ **03.26.68.35.71** ▪ ✉ accueil@cra-champagne-ardenne.fr